

Extrait des délibérations du conseil communautaire

Demande de subvention pour l'étude GEMAPI

Séance du 03/10/2020

Délibération n° 105

Nombre de conseillers

En exercice : 40

Présents : 24

Absents : 16

Votants : 29

- dont « pour » : 29

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le 03 octobre 2020 à 08h30, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Centre-Ouest, convoqué le 25 septembre 2020, s'est réuni sous la présidence de M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA, à la MJC de Mangajou.

Présents :

ABDALLAH Houssamoudine, ABDOU Mohamed, ALLAOUI Mohamed, BOINA M'ZE Salim, BOINAHERY Ibrahim, CHANRANI Daoudou, IBRAHIMA Saïd Maanrifa, IBRAHIMA Ambdoulhanyou, MOHAMED MROUDJAE Issoufa, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, NOUDJOUR Madi Assani, ISSOUFI Ramadani,.

ABDOU ELOIHIDE Dhatia, ABDOURAHAMANE Céline, ABDOU COLO Nassuhati, ATTIBOU Zaïnati, BOINAIDI Habachia, BOURA Zaounaki Fatima, CHANFI Bibi, MADI Fatima, MDALLAH Anlamati, MOHAMED Zaïnaba, RIDHOI Zaïnabou, SAID Mariame, YSSOUFI Chaïdati.

Procurations :

- SAID-SOUFFOU Soula à IBRAHIMA Saïd Maanrifa
- MADI OUSSENI Mohamadi à ISSOUFI Ramadani
- ABDOU Fatima à CHANRANI Daoudou
- ABDALLAH Oidhuati à MOHAMED MROUDJAE Issoufa
- AMBDI Youssouf à SAID Mariame

Absents : AHMED COMBO Papa, ABDOU Fatima, ADAM Ahmed, AMBDI Youssouf, ABDALLAH Oidhuati, DIGO Popina, BACAR SOILIH Inchat, HALIDI Hadidja, MADI OUSSENI Mohamadi, RAMA Ahmed, SAID-SOUFFOU Soula, SOUMAÏLI Mhamadi, SIAKA Ahamada, MOHAMED Bacar, MROIVILI MOILIM Amina, MOHAMED Zaïnaba.

Secrétaire de séance : Mme SAID Mariame.

Le conseil communautaire,

La Communauté de Communes du Centre-Ouest exprime sa volonté à engager les démarches pour la mise en œuvre de la compétence GEMAPI effective depuis le 01/01/2018 mais pour laquelle, aujourd'hui aucune action n'est programmée.

L'Office français de la biodiversité, dans le cadre du dispositif « solidarité interbassins », peut financer à hauteur de 50% notre demande d'assistance technique, juridique et financière pour étudier l'ensemble des éléments de la compétence GEMAPI et son application sur le territoire de la 3CO dans le cadre d'un appel public à la concurrence en date du 24 avril 2020 ;

Le conseil communautaire, est sollicité pour :

1. Valider le plan de financement proposé (50 / 50),
2. Autoriser le président à formuler une demande de subvention à l'Office français de la biodiversité, pour un montant de 37 500€ (50%) dans le cadre du dispositif « solidarité interbassins »,
3. Faire participer la 3CO au financement de cette étude à hauteur de 37 500€ (50%),
4. Et autoriser le Président à signer tous documents liés à l'exécution de cette opération.

Le conseil communautaire, après avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE

1. De valider le plan de financement proposé (50 / 50),
2. D'Autoriser le président à formuler une demande de subvention à l'Office français de la biodiversité, pour un montant de 37 500€ (50%) dans le cadre du dispositif « solidarité interbassins »,
3. De faire participer la 3CO au financement de cette étude à hauteur de 37 500€ (50%),
4. Et d'autoriser le Président à signer tous documents liés à l'exécution de cette opération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,



M. Saïd Maanrifa IBRAHIMA